

Les Elections Municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014

Ouverture des bureaux de 8 h 00 à 18 h 00.

Bureau 1 : Mairie, Place du Fort Gentil

Bureau 2 : Espace Sports et Loisirs, avenue des Sports

Bureau 3 : Espace Sports et Loisirs, avenue des Sports

Bureau 4 : Ateliers municipaux, rue de Bernier.



Ce qui change :

> Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours (Scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire).

> Les candidats aux sièges du conseil communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

> La liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire sont présentées sur un même bulletin.

> Les listes doivent être paritaires : autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire.

> **Pour être valable, le bulletin ne doit comporter aucune adjonction, suppression de noms ou modification de l'ordre de présentation.**

RAPPEL

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, pour être admis à voter les électeurs doivent **impérativement présenter leur carte d'électeur et leur carte nationale d'identité ou un titre permettant de justifier leur identité.** La liste des titres valables est établie par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2007 pris en application des articles R.5 et R.60 du Code électoral.

A la une Habitat intermédiaire

En novembre 2013, un questionnaire émanant du Conseil général a été diffusé, auprès des personnes de 60 ans et plus, afin de cerner les besoins en logements adaptés. Plus de 22 % des personnes interrogées ont répondu à l'enquête dont **les résultats sont joints à ce numéro de L'Echo Plainais.**

Inscriptions à l'école publique René CERCLE

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire 2014/2015

Démarches à effectuer pour inscrire l'enfant :

1 > inscription en mairie :

Les inscriptions se font, dans un premier temps en mairie.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation, justificatif récent de domicile, document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

2 > inscription définitive à l'école auprès de Mme GAUTIER, directrice, sur présentation du certificat d'inscription délivré par la mairie accompagné des pièces citées ci-dessus.

Permanences **le mardi toute la journée et les lundis, jeudis et vendredis sur rendez vous** au **02 40 21 53 86**. Merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur afin de vous rappeler.

Pour l'école maternelle, les enfants peuvent être accueillis s'ils ont 3 ans le 31 décembre 2014 au plus tard. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans et demi au jour de la rentrée scolaire.



Conseil Municipal des Enfants

L'assemblée plénière du conseil municipal des enfants s'est tenue vendredi 31 janvier à la mairie. Les jeunes élus ont présenté leurs projets à Mr le maire.

L'un d'eux, imaginé par la commission « Vie sociale, culture, sports et animation » a déjà abouti. En effet, lors de la cérémonie des vœux du maire à la maison de retraite « Côte de Jade », à laquelle étaient conviés les jeunes conseillers, ces derniers ont remis aux résidents des cartes de vœux confectionnées par les élèves des deux écoles. Une partie de bowling, sur Wii, a opposé un résident et trois jeunes devant un public intergénérationnel. Un savoureux goûter a clôturé cet après-midi.

La commission « Environnement, cadre de vie, aménagement du territoire » demande l'autorisation d'implanter un mur d'escalade destiné aux plus de 8 ans, sur notre commune. Mr le maire a écouté attentivement le compte-rendu des démarches effectuées et les conclusions qui ont amené au

choix de la structure. Il a donné son approbation et félicité les jeunes conseillers pour leur implication dans la vie de la commune.

Réforme des rythmes scolaires

Elle s'appliquera à la rentrée 2014 pour les enfants de l'école René Cerclé. L'école Notre Dame ne nous a pas donné officiellement sa position, mais il est possible qu'elle choisisse de ne pas l'appliquer.

L'application de la réforme à l'école René Cerclé :

- > les enfants auront cours le mercredi matin,
- > les 3 heures péri-éducatives seront réparties en 4 x 3/4 H les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30, dans les locaux de l'école.

La possibilité d'accueillir les enfants dans des locaux de l'école (salles de motricité, d'arts plastiques, de bibliothèque ainsi qu'une classe libre), nous permet de les encadrer dans de bonnes conditions, et sans utiliser les salles de cours.

Tourisme

Bienvenue sur le Blog de l'Office de Tourisme ! Retrouvez-y nos coups de cœur, nos visites, nos bons plans, les dernières actualités. Une façon différente de découvrir ou redécouvrir La Plaine sur Mer, tout au long de l'année, et être sous le charme de notre commune aux multiples atouts... <http://www.tourisme-laplainesurmer.fr/articles>



Plantes en Fête le 12 Avril

Bâtiment

Travaux de l'îlot de la Poste

Le chantier de l'îlot de la Poste se poursuit (création de 4 cellules commerciales et de 5 logements à l'étage). Le projet porte également sur la rénovation de l'agence postale : isolation des locaux, changement des ouvertures, habillage dans les mêmes formes que le reste du bâtiment, ... Ces interventions devraient se faire au cours du printemps. L'accès du public à l'agence postale sera impossible pendant quelques temps. Une information par voie de presse vous sera communiquée ultérieurement.

Voirie

La rue de la libération va faire l'objet d'un projet global de réfection et de réaménagement. Afin de s'engager dans la phase opérationnelle, une mission de maîtrise d'œuvre est lancée.

Maisons et jardins fleuris

Pour participer au concours des maisons et jardins fleuris, il suffit de remplir un bon d'inscription disponible en mairie, ou de téléphoner au 02 40 21 50 14. Chacun peut contribuer à l'embellissement de la commune!

Mer littoral

Pêcherie

Les travaux de reconstruction de l'escalier ont été réalisés courant février. L'ouvrage modifié sera plus accessible, la pente étant plus douce. Les locations sont de nouveau possibles, se renseigner à l'Office de Tourisme.



Port de Gravette

Les travaux de dragage se sont achevés fin février, en avance sur le planning. L'entreprise a été autorisée à travailler le dimanche. Les corps morts ont été déposés sur la partie Ouest du chenal, l'ensemble sera terminé fin mars. Dès lors, les bateaux pourront retrouver leur place.



L'entreprise en charge des travaux a obtenu sur ce chantier le label « Attitude environnement » (respect de 10 critères concernant la gestion des déchets, la propreté du chantier, l'utilisation de kit anti-pollution, la limitation des nuisances sonores, ...).

Littoral

Le lieu dit « La Roche Percée » va être aménagé : élargissement de l'excavation naturelle, enlèvement des gravats déposés depuis de longues années, sécurisation du site et signalétique spécifique mettant en valeur cette curiosité. **Nota** : hormis les riverains, seuls les piétons sont autorisés à l'emprunter.

Finances

Le conseil municipal a approuvé le 16 décembre les tarifs municipaux applicables au 1er janvier 2014.

Ceux-ci sont consultables en mairie et sur le site www.laplainesurmer.fr

L'écho de la vie municipale

Infos locales

Bibliothèque Joseph Rousse

La bibliothèque Joseph Rousse applique ses nouveaux tarifs depuis le 1er janvier 2014 :

Tarif annuel familial : Bibliothèque : 12,30 € - Bibliothèque/Vidéotheque : 20 €

Dans le cadre de la **10ème Fête du livre** qui aura lieu le 20 juillet au Jardin des Lakas, la bibliothèque organise un **concours de poésie** ayant pour thème « **Phares, lumières de l'océan** ». Ce dernier aura lieu du 1er mars au 28 juin inclus (le cachet de la Poste faisant foi). Les règlements et bulletins d'inscription sont disponibles à la bibliothèque et téléchargeables sur www.laplainesurmer.fr

Les échos de l'Office de Tourisme

Expositions à l'Office de Tourisme

> **Horaires d'ouverture** : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h

l'Atelier des Goélands Exposition d'aquarelles sur le thème "Diversité"

Du 1 au 28 mars



Marylène LERAULT Exposition d'œuvres sur le thème "Mise en scène des pêcheries"

Du 29 mars au 25 avril

Expositions de peintures "Variation"

Du 27 avril au 4 mai

à la salle des loisirs

> **Horaires d'ouverture** :
10h30 à 12h30 et 15h à 18h30



Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles, domiciliés sur la commune, nés en mars, avril, mai 1997 sont priés de bien vouloir se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin de se faire recenser.

Date limite : le 15 Juillet 2014

La Croix Rouge

8 rue des Tonneliers – zone de la Princetière – SAINT MICHEL
Chef Chef - **02 40 39 45 35**

Afin de recevoir les nouveaux demandeurs dans les meilleures conditions possibles, les permanences sociales se font maintenant de 10h à 12h le jeudi de la distribution (une semaine sur deux), et la boutique: le jeudi et le samedi, de 14h à 17h, toutes les semaines, y compris pendant les vacances scolaires.

Collecte des encombrants

> **lundi 14 avril**

Les sortir la veille au soir sur le lieu de collecte habituel.

Don de sang

PORNIC

> **Le vendredi 21 mars** - de 16h00 à 19h30 - complexe sportif du Val Saint Martin

> **Le lundi 14 avril** - de 8h30 à 12h - Lycée du Pays de Retz.

EN ARTHON RETZ

> **Le lundi 28 avril** - de 16h30 à 19h30 - Salle Omnisports

Prévention contre l'insécurité

Plus de la moitié des crimes et délits, commis dans le département, concernent les cambriolages d'habitations ou des vols et dégradations de véhicules.

> Pensez à verrouiller votre habitation en cas d'absence.

> Informez la Police municipale ou la Gendarmerie en cas d'absence prolongée.

> Ne laissez aucun objet de valeur en apparence dans votre véhicule.

> Signalez les comportements suspects et les situations inhabituelles inquiétantes.

Il n'existe pas d'autorisation municipale permettant le démarchage à domicile. Toute visite impromptue pour une intervention à l'intérieur de votre logement doit faire l'objet de la plus grande vigilance. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler les services de la mairie. 02.40.21.50.14.

LILA à la demande

"Lila à la demande" est un mode de transport collectif à la demande qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité en complétant l'offre de transport du réseau Lila.

C'est aussi la possibilité de se rendre à l'hôpital, à la polyclinique et à la gare de Saint Nazaire mais aussi à l'hôpital de Machecoul ainsi qu'à la Neustrie (terminus de la ligne 3 du tramway pour rejoindre le centre ville de Nantes). Ce transport est ouvert aux personnes à mobilité réduite.

Mardi et jeudi entre 9h-9h30 et entre 11h30-12h

Mercredi et vendredi entre 9h-9h30 et 11h30-12h et entre 14h-14h30 et 17h30-18h

L'inscription est gratuite et à effectuer auprès de la Mairie ou à la Communauté de Communes de Pornic, muni d'un justificatif de domicile. Une carte de transport vous sera alors délivrée immédiatement.

2,40 € pour un aller et **2,40 € pour le retour**, quelle que soit votre destination. Possibilité de carnets de 10 tickets soit 2,10€ le trajet.

La réservation est à effectuer auprès de la Communauté de Communes de Pornic au **02 40 21 80 40** du lundi au vendredi **AVANT 16 h 30**, en n'oubliant pas de nous informer de votre handicap.

L'Eco Centre

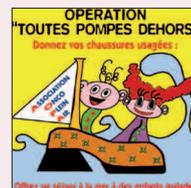
Ouvert à tous, le 1er mercredi du mois

Venez découvrir comment sont traités vos déchets dans le respect de l'environnement.

Visites guidées de 10 à 12 h - inscriptions obligatoires auprès du Service Environnement de la Communauté de Communes de Pornic au 02 51 74 28 10

Toutes pompes dehors !

L'opération « Toutes pompes dehors » se déroulera du **24 mars au 5 avril**. Les chaussures que nous collectons doivent être propres, portables, conditionnées dans des sacs plastique par paire et remises en Mairie, aux heures d'ouverture habituelles.



L'état civil

Naissances

- > Madlyne RIO, le 9 décembre, 15 rue de la Haute Musse,
- > Lynna CUSSON THÉBAUD, le 19 décembre, 8 rue de la Croix Bernier,
- > Bastien OLIVIER, le 16 janvier, 7 rue de Mouton,
- > Maïra VARGENS CLÉMENT, le 18 janvier, lieu-dit Chantepie,
- > Inès MARTORELL, le 23 janvier, 69 Boulevard de Port Giraud.

Décès

- > Irène CHAUVET, née COURONNÉ, le 11 décembre, 82 ans, 4 allée de la Piraudière,
- > France BAUMIER, le 15 décembre, 82 ans, 6 avenue des Flots,
- > René MAINGUENEAU, le 24 décembre, 85 ans, 4 allée de la Piraudière,
- > Marie DELHUMEAU, née LE STUNFF, le 4 janvier, 74 ans, 12 rue de l'Ilot,
- > Andrée MAYEUX, née CRESPIEN, le 7 janvier, 90 ans, 4 allée de la Piraudière,
- > Christiane RAOULT, née LOZACH, le 13 janvier, 63 ans, 24 rue Louis Bourmeau,
- > Marcel BEAUPLÉ, le 17 janvier, 90 ans, 4 allée de la Piraudière,
- > Vianey GOUY, le 15 janvier, 44 ans, 2 rue de la Mazure,
- > Luc GUILBAUD, le 20 janvier, 63 ans, 6 rue Emile Zola, St-Herblain,
- > Guy MARAUD, le 25 janvier, 79 ans, 109 boulevard de la Tara,
- > Eugénie MAZOUÉ, née ESNARD, le 1er février, 98 ans, 4 allée de la Piraudière,
- > Jean-Pierre JARNEAU, le 2 février, 58 ans, 7 La Frenelle.

L'écho des associations

La Plaine sur Scène

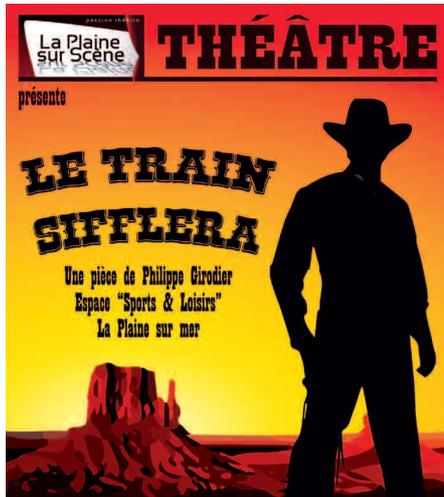
"Le Train sifflera "

"La patronne d'un saloon et son client favori, un ex-pistolero repent, voient leur vie bouleversée par l'arrivée d'un pied-tendre naïf qui aura le malheur de provoquer El Tonto, bandit mexicain qui terrorise la population locale depuis longtemps.».....

Salle des Fêtes
Espace Sports et Loisirs

- > à 20h30 les vendredis
14, 21 et 28 Mars
- > à 20h30 les samedis
8, 15, 22 et 29 Mars,
- > à 14h30 le dimanche
9 Mars.

Tarifs 7 € et réduit 4 € - réservations au 06 83 50 46 40 (après 14h)



Vie économique

> Nouveaux commerçants, artisans, professions libérales

SPH'AIR

Sébastien NONNOTTE

contrôle de perméabilité à l'air des bâtiments

10 ter rue de la Guichardière

07.86.14.78.09

Sph.air@orange.fr, www.sph-air.fr

Bienvenue

L'agenda

■ L'heure du conte :

15h à 17h, *bibliothèque Joseph Rousse, place Lamirault,*

> Pour les « tout-petits » de 3 et 4 ans
NOUVEAU : une heure du conte basée sur la découverte des contes à travers le monde
les mercredis 26 mars et 9 avril

> Pour les enfants de 5 à 8 ans

Les thèmes :

- > 19 mars : **Les habits**
- > 02 avril : **les saisons**

Inscriptions à la bibliothèque au **02.51.74.81.92**
www.laplainesurmer.fr/bibliotheque.htm

■ ■ ■ MARS ■ ■ ■

■ **Samedi 1^{er}** > Soirée dansante avec repas, 19h30, Salle des Fêtes - Espace Sports et Loisirs, *Organisée par l'APEL Notre Dame*, Réservations au 02.51.74.87.55, apelnotredame44770@gmail.com

■ **Dimanche 16** > Portes ouvertes découverte du char, La Douterie, *l'Envol de la Couvée*, infos au 02.40.21.56.45

■ **Vendredi 28** > Assemblée Générale La Goutte d'eau, 18h, Salle des Goélands, Réservé aux adhérents, Renseignements au 06.72.26.39.76

■ ■ ■ AVRIL ■ ■ ■

■ **Samedi 5** > Boum pour enfants, 14h30 à 18h30, Salle des Fêtes, Espace Sports et Loisirs, *Organisée par l'APEL Ecole Notre Dame*, 02.51.74.87.55 ou apelnotredame44770@gmail.com

■ **Vendredi 18** > Assemblée Générale Connaissances du Pays de Retz, 18h30, Salle des Goélands, infos au 06.82.08.30.56 ou 02.40.64.57.36

■ **Samedi 19** > Loto, 19h45 - Salle des Fêtes, Espace Sports et Loisirs, *organisé par l'Escale des Bambins*, infos au 02.51.74.87.21

■ **Les 26 et 27** > Compétition Stand UP PADDLE, plage du Cormier, www.jps44.fr

■ **Mercredi 30** > Assemblée Générale Comité des fêtes, 20h30, Salle des goélands, infos au 06.63.25.14.55 ou 06.47.39.07.79 ou comitedesfetes44770@laposte.net

Vacances scolaires d'hiver
du samedi 1er mars au dimanche 16 mars

Vacances scolaires de printemps
Du samedi 26 avril au dimanche 11 mai

L'écho Plainais N°112, ■ Journal d'information municipale
■ Directeur de la publication : Michel Bahuaud,
■ Rédactrice en chef : Annie Fortineau
■ Rédaction, photos : Mairie, OT
■ Conception : ©Territoires & communication
■ Mise en page : Pixographik
■ Impression en 2000 ex : Imprimerie Nouvelle
■ En couverture : Printemps à la Plaine sur Mer